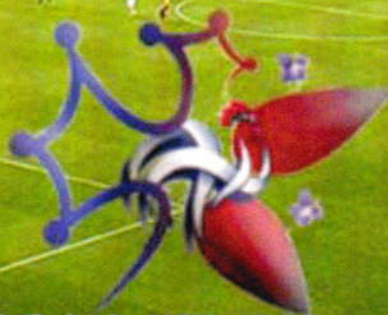


# R.I.O

*Revue d'Informations Officielles*

Remise le Vendredi 2 Sept 2016  
Au District Haute Garonne



DISTRICT HAUTE GARONNE DE  
FOOTBALL

# Saison 2016/2017



# REGLEMENTS DES COMPETITIONS SENIORS

## SAISON 2016 / 2017

Les compétitions se disputent suivant un calendrier validé par la commission Organisation Coupes, Championnats et Calendriers.

### ARTICLE 1 : COTATION

Match gagné : 4 points  
 Match nul : 2 points  
 Match perdu : 1 point  
 Pénalité : 0 point  
 Forfait : moins 1 point

### ARTICLE 2 : DUREE DES RENCONTRES

Les rencontres comportent deux périodes égales de 45 minutes, séparées d'une mi-temps.

### ARTICLE 3 : DESCENTES

Les descentes sont calculées sans descente de Ligue. Dans le cas contraire application de l'article 4 des règlements généraux du district Haute-Garonne:

*« en cas de descente d'équipe du district Haute-Garonne des championnats de ligue, il y aura pour la ou les catégories concernée(s) et dans chaque division de cette catégorie, autant de descentes supplémentaires que de descentes de ligue. Toute rétrogradation disciplinaire n'entraînera pas de descente supplémentaire. »*

### ARTICLE 4 : SECTEUR NORD

Les poules des championnats seniors de première division et promotion première division sont établies par la commission OCCC.

Les poules de deuxième division sont établies quand les inscriptions sont connues et il est tenu compte des secteurs géographiques.

Les poules seront constituées par application du vote de l'assemblée générale du 15 juin 2012 :

#### Pour la première division

- Les descentes d'excellence sont réparties dans les deux poules de première division.
- Les montées de promotion première division sont réparties dans les deux poules de première division.

Les poules sont complétées par les clubs qui restent dans la division.

#### Pour la promotion première division

- les descentes de première division sont réparties dans les quatre poules de promotion première division.
- les montées de deuxième division sont réparties dans les quatre poules de promotion première division.
- les poules sont complétées par les clubs qui restent dans la division.

Les championnats comportent les divisions suivantes :

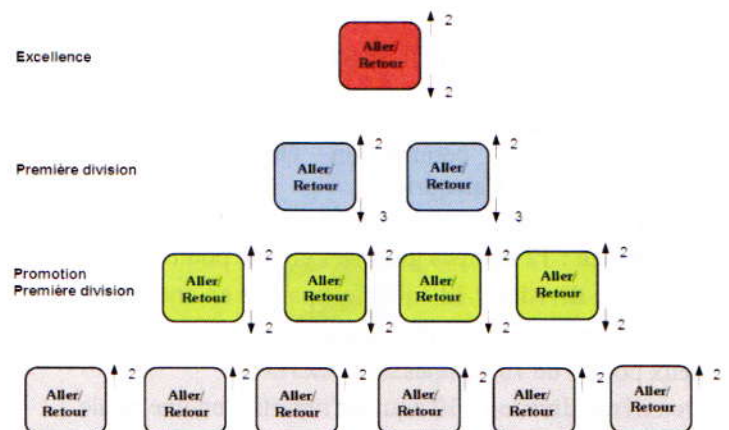
**Excellence** : 12 équipes groupées en une poule

**Première division** : 24 équipes réparties en deux poules de 12 équipes.

**Promotion première division** : 48 équipes réparties en quatre poules de 12 équipes.

**Deuxième division** : 72 équipes réparties en six poules de 12 équipes

#### En fin de saison :





# REGLEMENTS DES COMPETITIONS SENIORS

## Titre de la catégorie

**Excellence** : le premier de la poule sera déclaré champion.

**Première division** : le premier de chaque poule disputera le titre de champion en finale.

**Promotion première division** : le premier de chaque poule disputera les demi-finales, le classement des 4 équipes (classement dans la division) déterminera les rencontres et le lieu : 1 reçoit 4 et 2 reçoit 3. Le vainqueur de ces deux rencontres disputera le titre de champion en finale.

**Deuxième division** : le classement des 6 équipes (classement dans la division) déterminera les matchs d'appuis (3 reçoit 6 et 4 reçoit 5) et les 1/2 finales (1 reçoit le vainqueur du match 4 contre 5 et 2 reçoit le vainqueur du match 3 contre 6).

Les vainqueurs des 1/2 finales disputeront le titre de champion en finale.

## Matchs d'appui, 1/2 finales

Les rencontres pour déterminer les vainqueurs auront une durée de deux mi-temps de 45 minutes. A défaut de résultat positif au terme des 90 minutes, les équipes se départageront directement par l'épreuve des coups de pied au but exécutée dans les conditions réglementaires.

## Finales

Les rencontres pour déterminer les titres de champion auront une durée de deux mi-temps de 35 minutes. A défaut de résultat positif au terme des 70 minutes, les équipes se départageront directement par l'épreuve des coups de pied au but exécutée dans les conditions réglementaires.

## ARTICLE 5 : SECTEUR SUD

Les poules des championnats seniors du secteur sud sont établies par la commission Organisation Coupes, Championnats et Calendriers.

Les championnats comportent les divisions suivantes :

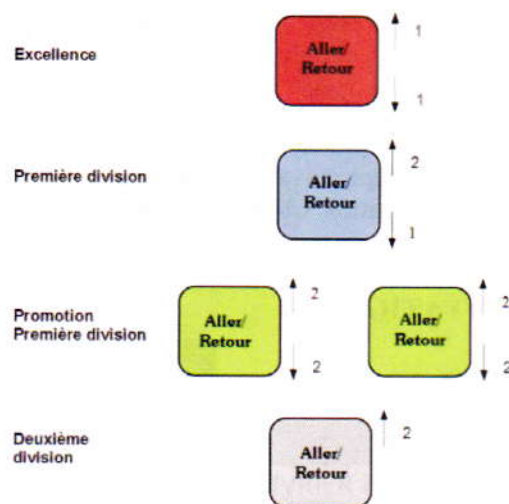
**Excellence** : 12 équipes groupées en une poule

**Première division** : 12 équipes réparties en une poule

**Promotion première division** : 20 équipes réparties en deux poules de 10 équipes.

**Deuxième division** : 12 équipes réparties en une poule

## En fin de saison :



**Excellence** : le premier de la poule sera déclaré champion.

**Première division** : le premier de la poule sera déclaré champion.

**Promotion première division** : le premier de chaque poule disputera la finale

**Deuxième division** : le premier de la poule sera déclaré champion.

## ARTICLE 6 : Pour la saison 2017-2018 :

Les championnats comporteront les divisions suivantes, organisés par la commission Organisation Coupes Championnats Calendriers (OCCC) en tenant compte prioritairement des secteurs géographiques du département :

**Excellence** : 24 équipes réparties en deux poules de 12 équipes

**Première division** : 36 équipes réparties en trois poules de 12 équipes.

**Promotion première division** : 72 équipes réparties en six poules de 12 équipes.

**Deuxième division** : X équipes réparties en X poules de 12 équipes.

